



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 22 mai 2025
Présidence : M. Bernard Cottier
Objet : Prèavis n° 2025/10 : Aménagements routiers pour le passage de bus articulés sur la ligne tl n° 33 – Crédit complémentaire

* * *

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2025/10,
- où le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

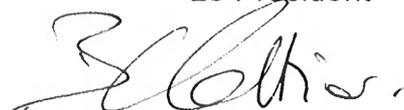
DECIDE

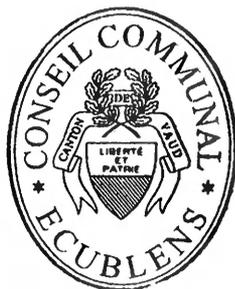
1. d'approuver le crédit de construction complémentaire pour la réalisation des aménagements routiers pour le passage de bus articulés ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 1'090'000.- (un million nonante mille francs) et de l'ajouter au montant alloué par le préavis n° 2022/13.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 180 « Transports publics » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 180.5010.174 « Aménagements routiers pour le passage de bus articulés sur la ligne n° 33 ».

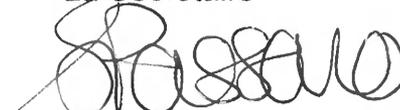
Ainsi délibéré en séance du 22 mai 2025

Le Président


Bernard Cottier



La Secrétaire


Silvana Passaro